

Les missions du référent intercommunal «Ambroisie» en Auvergne-Rhône-Alpes

✓ **Profil des référents : Elu – Technicien**

- ✓ **Objectif :** Il organise chaque année le lien entre les différents acteurs et il accompagne les référents communaux dans leurs missions.

→ Il est un acteur pilier du dispositif de lutte contre l'ambroisie

✓ **Missions :**

Animation du réseau des référents communaux

- S'assurer de la désignation des référents ambroisie dans les communes de son territoire,
- Organiser et animer les réunions locales d'échanges et d'informations : 1 réunion en début de saison et 1 réunion bilan,
- Organiser les sessions de formation des référents en lien avec l'ARS,
- Participer aux réunions de coordination de lutte contre l'ambroisie,
- Assurer le lien entre les référents et les institutions départementales ; connaître les personnes ressources pouvant être utiles (DDT, ARS, Chambre d'Agriculture, Conseil Départemental, FREDON, Observatoire des Ambrosies...).

Appui technique / contrôle :

- Répondre aux sollicitations des référents communaux (outils disponibles, contacts utiles, ...)
- Elaborer le plan de gestion de l'ambroisie à l'échelon intercommunal,
- S'assurer que la problématique ambroisie est prise en compte dans les différents documents de gestion intercommunale (SCOT, agenda 21...)
- Promouvoir l'utilisation de la plateforme de signalement www.signalement-ambroisie.fr
- Accompagner les référents communaux dans le choix et la mise en œuvre d'actions de lutte

Communication :

- Orchestrer le déploiement de la communication à l'échelle de son territoire,
- Utiliser l'exposition ambroisie à l'occasion d'évènements importants
- Informer et sensibiliser en diffusant des documents en rapport avec l'ambroisie (voir la boîte à outils des référents : www.fredon-auvergne.fr/Boite-a-outils.html).

